



8 - Rue Pontpierre - 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS  
Tél. : 03.85.72.02.19 Fax : 03.85.72.39.66  
Email : ccbr71@orange.fr

## COMMUNAUTE DE COMMUNES ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
**SEANCE DU 07 JUILLET 2021**  
**A SAINT GERMAIN DU BOIS**  
-----

Nombre de membres du conseil communautaire : 34  
Nombre de membres présents : 30  
Absents avec pouvoir : 01  
Absents : 03

- 
- Mme ROBELIN débute la réunion en remerciant les membres présents.
  - Mr FICHET remercie la présence de Mme ZAIDI, Trésorière. Il présente également les excuses de Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mr FULPIN), Mme SAVOY et Mme EUVRARD.
  - Mr FICHET propose Mr VILAIN comme secrétaire de séance: proposition adoptée par l'assemblée.
  - Approbation du compte rendu de l'assemblée du 27 mai 2021: adoption à l'unanimité

### **INFORMATIONS :**

- **Cellules commerciales de Mervans** : Les travaux sont achevés. La validation auprès du Consuel est en cours. La location d'une cellule commerciale est actée avec un bail précaire consenti pour 6 mois.
- **Pépinière d'entreprises** : Une entreprise va entrer dans la pépinière à compter du 01/08/2021. Le domaine de cette entreprise est la rénovation de maisons individuelles. Il est prévu par cette entreprise l'embauche d'un employé.
- **Visiocom** – Minibus 9 places : La location de 3 ans du minibus arrive à son terme. 3 solutions s'offrent à la communauté. Le renouvellement de la location avec une réduction de 25% effectuée sur la participation des entreprises, le rachat pour un montant de 19 300 €, auquel s'ajoutent les frais d'enlèvement des publicités et la modification de la carte grise ou la restitution du minibus. Les délégués optent pour la première proposition, à savoir le renouvellement de la location.
- **Rapport d'activité 2020** : Les rapports d'activité du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne et du SICED Bresse Nord sont consultables au bureau de la communauté.
- **Micro-crèches – RAM** : Les dossiers de demandes de subvention vont être déposés auprès de la Région. La consultation des entreprises devra être lancée rapidement. La Région demande d'avoir un ordre de service avant le 31/12/2021.
- **Centre de loisirs** : L'organisation du centre de loisirs d'été est présentée aux délégués. Un délégué interroge la communauté sur le fait qu'il n'y a plus de centre sur la commune de Savigny en Revermont. Il est indiqué qu'actuellement, vu le faible nombre d'inscriptions d'enfants de cette commune, il n'est pas possible d'ouvrir un centre. Il est demandé de faire passer l'information auprès des familles pour qu'elles inscrivent leurs enfants au centre de loisirs, ce qui permettrait d'ouvrir un centre à Savigny en Revermont si le nombre d'inscriptions est suffisant.

- **Bibliothèque** : La nouvelle bibliothécaire a pris ses fonctions le 01/07/2021.
- **Voirie** : Le démarrage des travaux est prévu pour la fin juillet 2021. Il est rappelé que chaque commune doit prendre un arrêté de circulation lié aux travaux. Les travaux du programme 2020 qui n'ont pas été réalisés par l'entreprise sortante seront proposés à la nouvelle entreprise en charge des travaux. Enfin, dans le but d'abonder le budget voirie, il est rappelé qu'il convient que chaque commune reverse le montant du SPIC à la communauté.
- **Piscine** : L'ouverture estivale de la piscine est prévue le 07/07/2021. Le jour de fermeture hebdomadaire est prévu le dimanche.
- **OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)** : Après concertation avec la Communauté de Communes Bresse Nord Intercom, l'Opah sera menée conjointement entre les 2 communautés.

### **QUESTIONS A TRAITER :**

- **GEMAPI** : Afin de pouvoir mettre en place et appliquer la nouvelle compétence liée à la GEMAPI, il est étudié la création d'un EPAGE Seille et affluents. Cet EPAGE regrouperait 230 communes et 12 EPCI. Il est demandé aux délégués communautaires un accord de principe sur la création et l'adhésion de la communauté à cet EPAGE. Les délégués acceptent cet accord à l'unanimité. Il convient également de modifier l'intérêt communautaire lié à la compétence sur la protection et la mise en valeur de l'environnement en rajoutant l'intérêt lié à la l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des ouvrages hydrauliques existants. Les délégués acceptent cette modification.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire de séance

Nicolas VILAIN